

Procès-verbal

Deuxième assemblée générale annuelle, tenue le 30 avril 2022 à Drummondville avec diffusion par Zoom

1- Mot de bienvenue du président du conseil d'administration

Bernard Tessier souhaite la bienvenue à tous et fait la présentation des membres du conseil d'administration soit Lise Binette, vice-présidente, François Lachaîne, trésorier, Nicole Marroni, administratrice, Louise Gohier, administratrice, Rachel Marotte, secrétaire et Philippe Zilaya, représentant des missionnaires.

2- Élection du président et du secrétaire de l'assemblée générale annuelle

<u>Résolution 2022-04-01</u>: Il est proposé par Danielle Bouchard et secondé par Lise Binette de nommer Bernard Tessier président d'assemblée. Monsieur Tessier accepte. Élu par acclamation.

<u>Résolution 2022-04-02</u>: Il est proposé par Lise Binette et secondé par Christiane Gamache de nommer Rachel Marotte secrétaire d'assemblée. Mme Marotte accepte. Élue par acclamation.

3- Vérification du quorum

Selon les règlements généraux, le quorum est constitué des membres présents (soit plus d'une centaine de personnes actuellement en salle). Il y a donc quorum. Une douzaine de personnes peuvent suivre par Zoom mais ne peuvent intervenir.

4- Lecture et adoption de l'ordre du jour

<u>Résolution 2022-04-03</u>: Il est proposé par Edouard Blanchard et secondé par Louise Caya d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5- Présentation et adoption du procès-verbal de l'AGA du 29 mai 2021

Lise Binette demande une information de suivi au point 8 à savoir si des membres se sont manifestés pour apporter de l'aide en comptabilité. François Lachaîne confirme que Mme Racine s'est occupée de la préparation du rapport d'impôt.

<u>Résolution 2022-04-04</u>: Il est proposé par Guy Boucher et secondé par Hélène Boulais d'adopter le procès-verbal tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

6- Mot du représentant de la Société des missionnaires des Saints-Apôtres,

Philippe Zilaya, membre représentant des missionnaires nous adresse la parole par Zoom.

Il souhaite que la continuité se poursuive à travers chaque nouveau conseil d'administration malgré les différences de dynamisme. Il note que Service Amitié se distingue par son service dans l'humilité, la bienveillance et l'amitié entre nous et avec les communautés.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration et à tous les nouveaux membres. Il nous porte dans ses prières et se montre disponible pour accompagner tout un chacun.

<u>7- Rapport du président sur les principales réalisations de 2021-2022</u> Ce rapport représente l'ensemble des projets travaillés durant l'année.

- a) Assignations:
 - 1. priorité aux gens de 2020 qui ont dû quitter leur affectation en raison de la pandémie.
 - 2. mise à jour des procédures
 - 3. lien entre les besoins des communautés et le profil des membres - beaucoup de volatilité dans la reprise des assignations

- b) Liens avec les communautés :
 - 1. maintien de la relation
 - 2. recrutement d'une vingtaine de nouvelles communautés en France et de 5-6 au Québec
- c) Formation des membres :
 - 1. formation de 66 membres en décembre 2021 à Montréal
 - 2. formation de 80 membres prévue en juin 2022 à Québec
- d) Retrouvailles:
 - 1. préparation des retrouvailles de cette année après 2 ans d'absence
- e) AGA:
 - 1. organisation et coordination
- f) Politiques et procédures :
 - document révisé
- g) Code d'éthique des membres et des administrateurs :
 - 1. documents révisés 2
- h) Informatique et site internet :
 - 1. gestion de la plate-forme Yapla et des courriels
 - 2. ajout d'adresses courriels plus spécifiques
 - possibilité de faire plusieurs choix de lieux et de dates dans son profil
- i) Trésorerie:
 - 1. gestion des actifs et passifs
 - 2. rapport d'impôt
 - 3. paiement des comptes
 - 4. gestion des paiements d'inscription, activités, etc des 620 membres
- j) Bulletin annuel:
 - 1. diffusé en janvier 2022 par infolettre à tous les membres
- k) Infolettres aux membres et communautés :
 - 1. selon les besoins durant l'année
 - 2. aide au maintien du lien avec les membres et avec les communautés
- I) Organisme de bienfaisance

- demande faite à l'automne 2021
- 2. réponse reçue il y a 2 semaines : selon l'analyse du Service Amitié dossier. ne correspond pas actuellement aux critères requis pour transformer notre OBNL en organisme de bienfaisance. Un délai de 60 jours alloué fournir est pour supplémentaires. Le nouveau informations/documents aura à analyser la réponse conseil d'administration obtenue et à statuer sur la poursuite de la démarche.
- m) Adhésion de nouveaux membres
 - 1. cotisation
- n) Site Facebook:
 - 1. géré par Denise Lessard

Ces réalisations se sont déroulées dans un contexte de pandémie mais aussi d'optimisme et de solidarité. Toutes les 13 réunions du conseil d'administration et les 2 réunions de travail se sont déroulées en vidéoconférence.

De nombreux changements dans les consignes sanitaires ont créé beaucoup de volatilité. Nous étions préoccupés de maintenir les liens avec nos membres et avec les communautés.

8- Rapport sur la formation des membres au cours de 2021-2022

Lise Binette annonce, qu'en plus de la formation de 66 membres en décembre dernier, une formation de 80 membres aura lieu en juin prochain et, pour la première fois, à Québec avec la collaboration d'Yves Desmarais et son équipe.

Elle souligne le besoin de bénévoles dans beaucoup d'activités de Service Amitié. On peut s'inscrire pour donner du temps sur des feuilles à la table adjacente. Elle rappelle que le terme bénévole ne doit pas être utilisé en France. Le terme ami est plus approprié.

9- Présentation des états financiers 2021-2022 et des prévisions budgétaires 2022- 2023

François Lachaîne nous présente les états financiers 2021-2022.

Le conseil d'administration s'est engagé à verser annuellement aux missionnaires des Saints-Apôtres la somme de 500\$ pour le maintien du siège social (courrier, adresse officielle, archivage des documents, etc). Un don d'environ 300\$ a été versé en décembre à chacune des communautés pour un total d'environ 7,000\$.

L'année 2021 a enregistré une perte de 4,000\$ qui est absorbée par les bénéfices antérieurs de 9,000\$.

Les dons et les adhésions ont diminué dans l'année 2021. Certains frais ont été encourus pour l'enregistrement de notre organisme et le recrutement des communautés en France.

Pour 2022, le conseil d'administration a décidé d'augmenter les frais d'adhésion à 15\$ annuellement à partir du 1st mai 2022.

Les frais informatiques vont augmenter avec l'achat d'une licence Yapla supplémentaire, d'un nouveau portable et de nouveaux logiciels afin d'optimiser la gestion des assignations qui se complexifie.

Une légère perte est prévue pour cette année mais sera facilement résorbée.

Nous sommes actuellement 620 membres dont une centaine n'a pas encore reçu de formation et 47 membres sont en période de grâce. 233 membres ont déjà reçu une assignation pour 2022.

<u>Résolution 2022-04-05</u>: Il est proposé par Yves Simard et secondé par Normand Gohier d'adopter les états financiers. Adopté à l'unanimité.

Période de questions :

Suite à une suggestion d'augmenter les frais d'adhésion de façon plus importante, François rappelle qu'une OBNL ne peut accumuler de surplus sans que ceux-ci soient liés à des projets spécifiques.

10- Perspectives 2022-2023 : principales orientations par Bernard Tessier

- 1. Reprendre le rythme des assignations prépandémie.
- 2. Consolider les liens et intégrer les nouvelles communautés en France et au Québec. améliorer le traitement informatique
- 3. Compléter le dossier sur l'organisme de bienfaisance

- 4. Augmenter le nombre de bénévoles pour décharger les responsables de dossier diminution du nombre de réunions du conseil d'administration
- 5. Obtenir des appréciations plus significatives de la part des communautés et des membres en regard des affectations vécues

11- Période de questions

Louise Gohier demande si des membres connaissent un avocat qui pourrait nous apporter une aide 'probono' pour le dossier d'organisme de bienfaisance. - Suite à des questions sur les' pour et contre' de devenir un organisme de bienfaisance, Bernard Tessier souligne que cette discussion aura lieu au conseil d'administration.

12- Élection des membres du conseil d'administration

4 administrateurs

Il y a 3 membres sortants (dont le mandat s'est terminé) et un membre qui se retire. Il y a donc 4 postes à combler au sein du conseil d'administration. Nous avons reçu 5 candidatures.

Élection d'un président d'élection et de deux scrutateurs

<u>Résolution 2022-04-06</u>: Il est proposé par Christiane Gamache et secondé par Lise Binette de nommer Yves Desmarais président d'élection. M. Desmarais accepte.

Adopté à l'unanimité.

L'élection de 2 scrutateurs se tiendra s'il y a élection.

Identification des membres qui poursuivent leur mandat

Philippe Zilaya Louise Gohier Nicole Marroni

Identification des membres sortants et des candidats aux postes vacants membres sortants : François Lachaîne Lise Binette

Bernard Tessier Rachel Marotte

Candidats (tes) aux postes vacants: François Lachaîne Lise Binette Andrée Vary Jacqueline Lévesque Stella Poirier

Acceptation des personnes mises en candidature et mot sur leurs motivations Chaque candidat fait part de ses motivations et de son intention de maintenir sa candidature.

François Lachaîne maintient sa candidature.

Lise Binette Andrée Varv

Stella Poirier

Jacqueline Lévesque étant absente de l'assemblée ne peut soutenir sa candidature.

Élection

Il y a donc élection par acclamation de ces 4 candidats.

13- Prochaine assemblée générale annuelle

La prochaine assemblée générale se tiendra en avril 2023 à une date qui sera transmise ultérieurement.

14- Mot de remerciement

Bernard Tessier remercie le président d'élection, les membres sortants, les nouveaux membres du conseil d'administration, les membres présents et absents.

15- Levée de l'assemblée à 15 hres

Résolution 2022-04-07 : Il est proposé par Yves Desmarais et secondé par Monique Flamand de lever l'assemblée. Accepté à l'unanimité.

Préparé par : Le 9 mai 2022